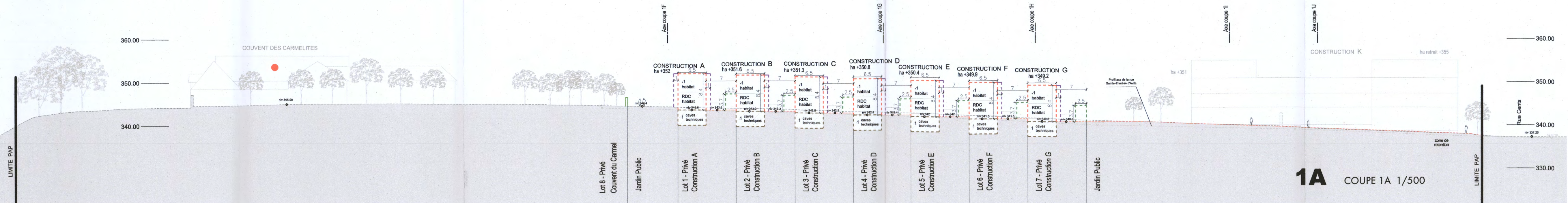
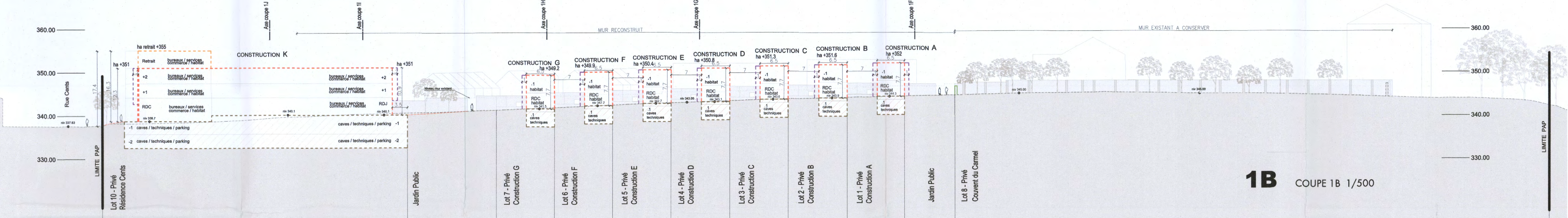


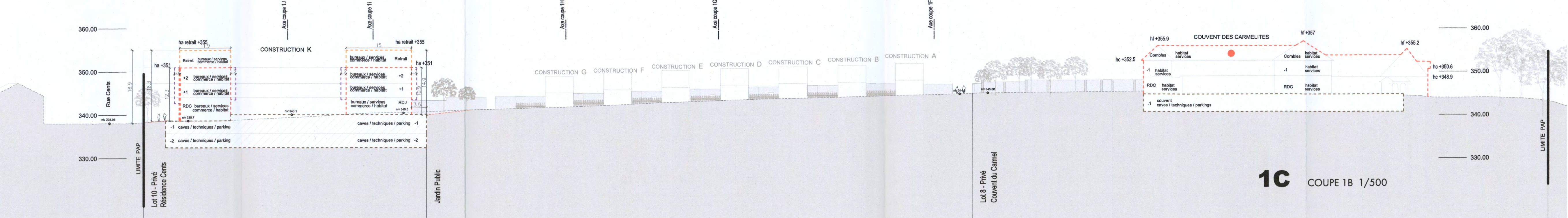
COUPE 1A 1/500



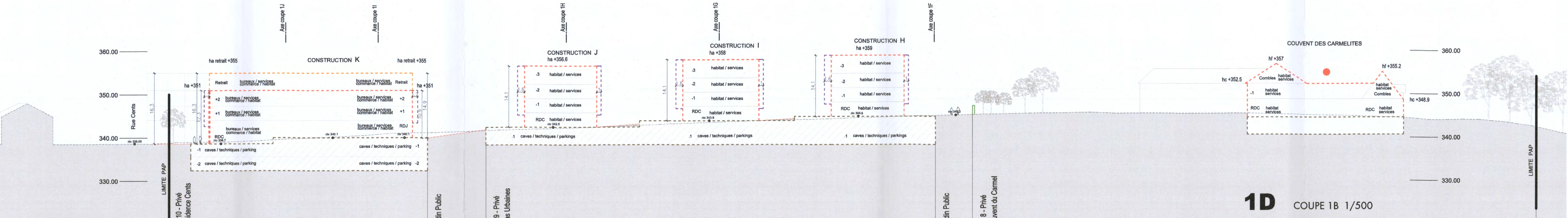
COUPE 1B 1/500



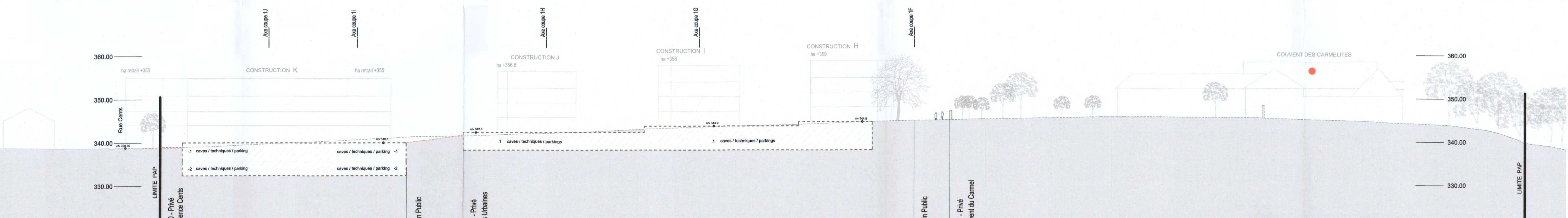
COUPE 1C 1/500



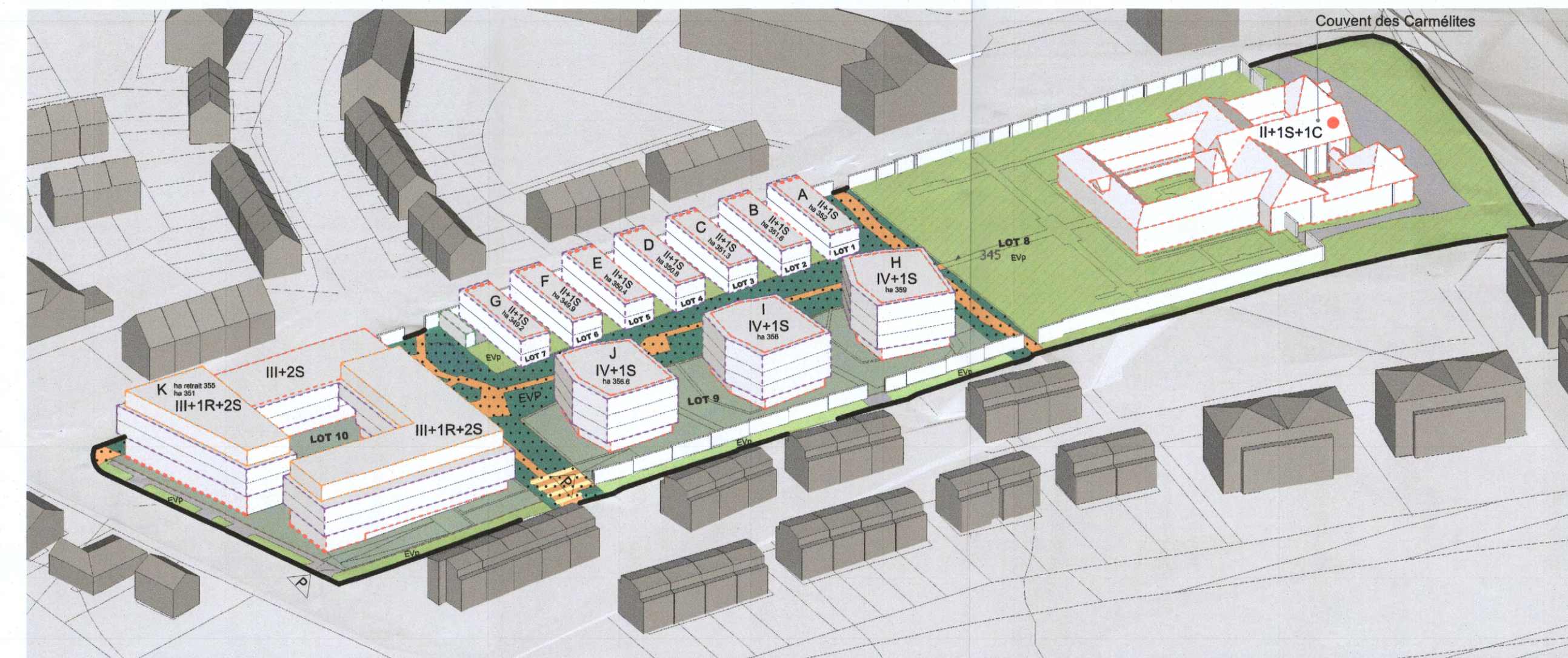
COUPE 1D 1/500



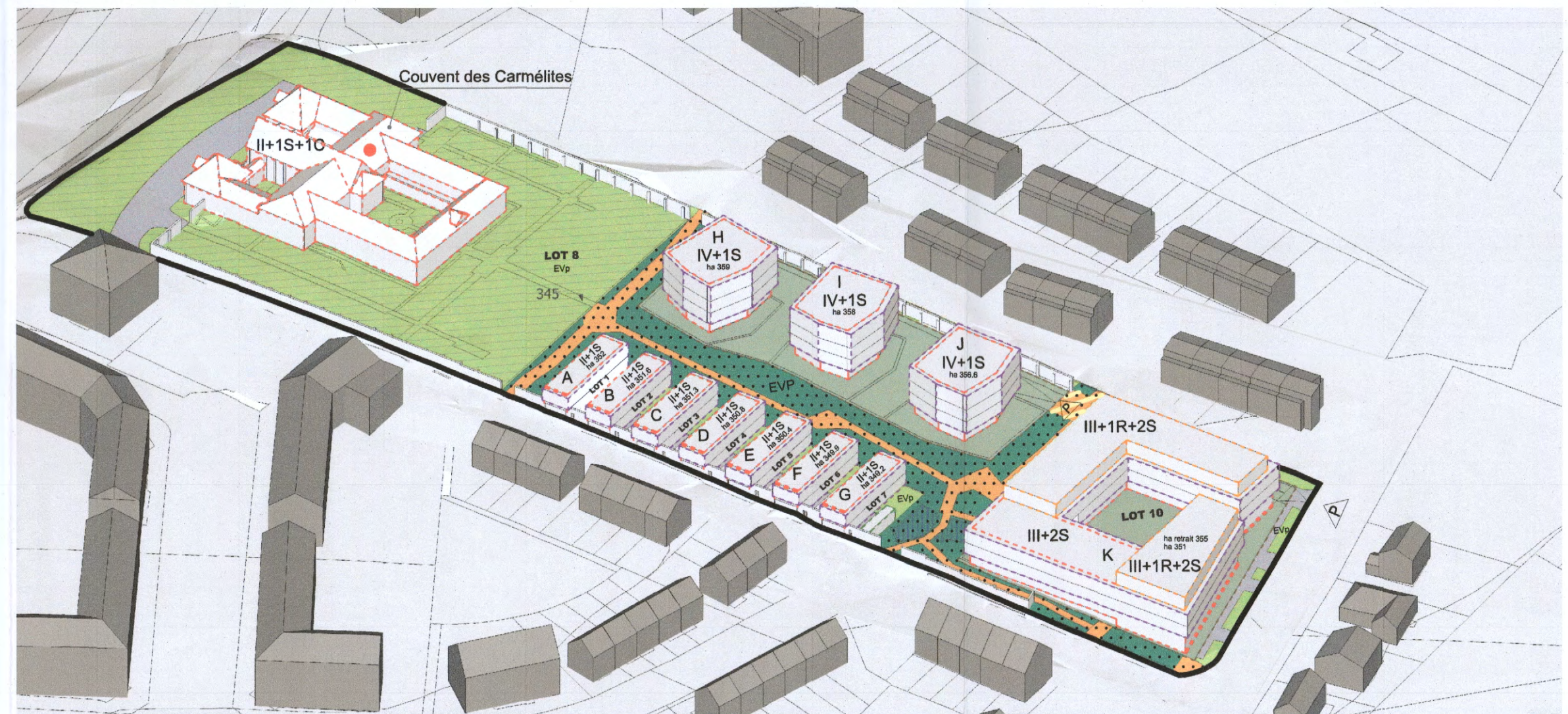
COUPE 1E 1/500



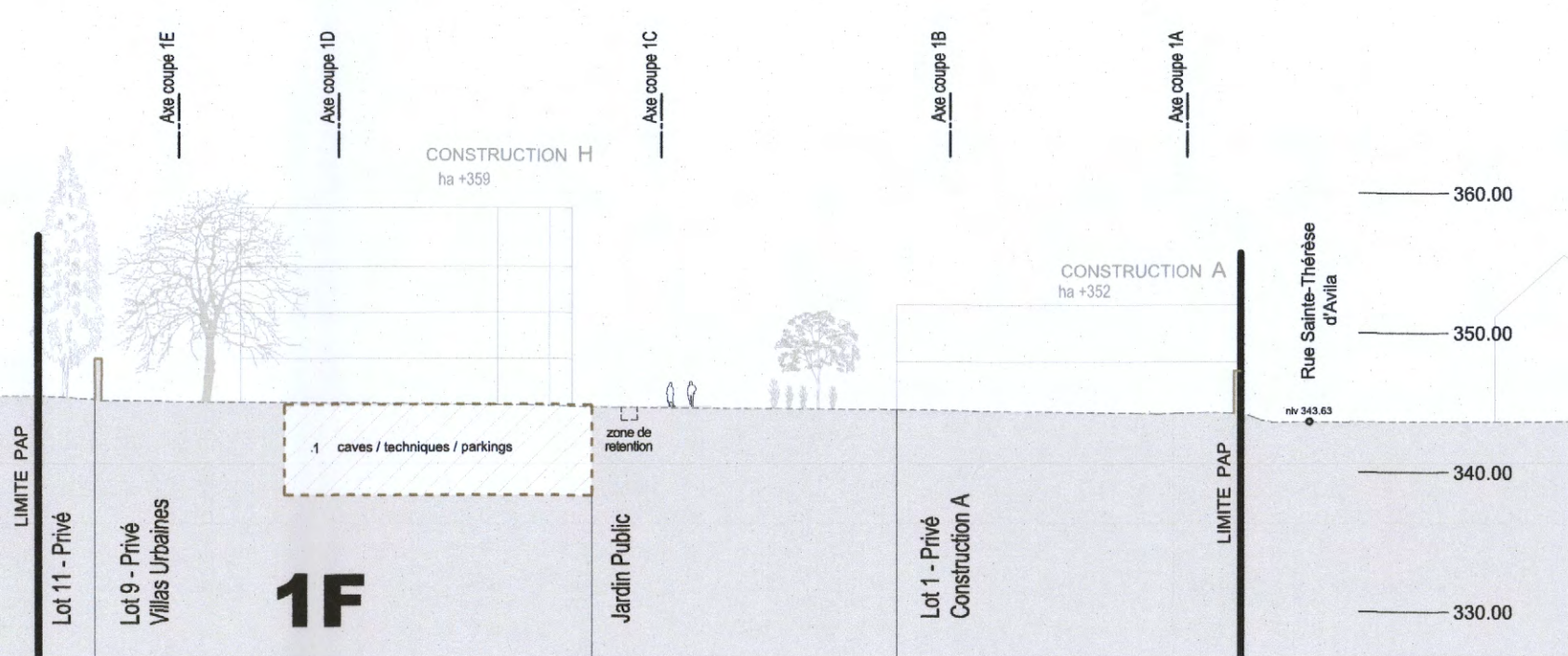
VUE 3D_01



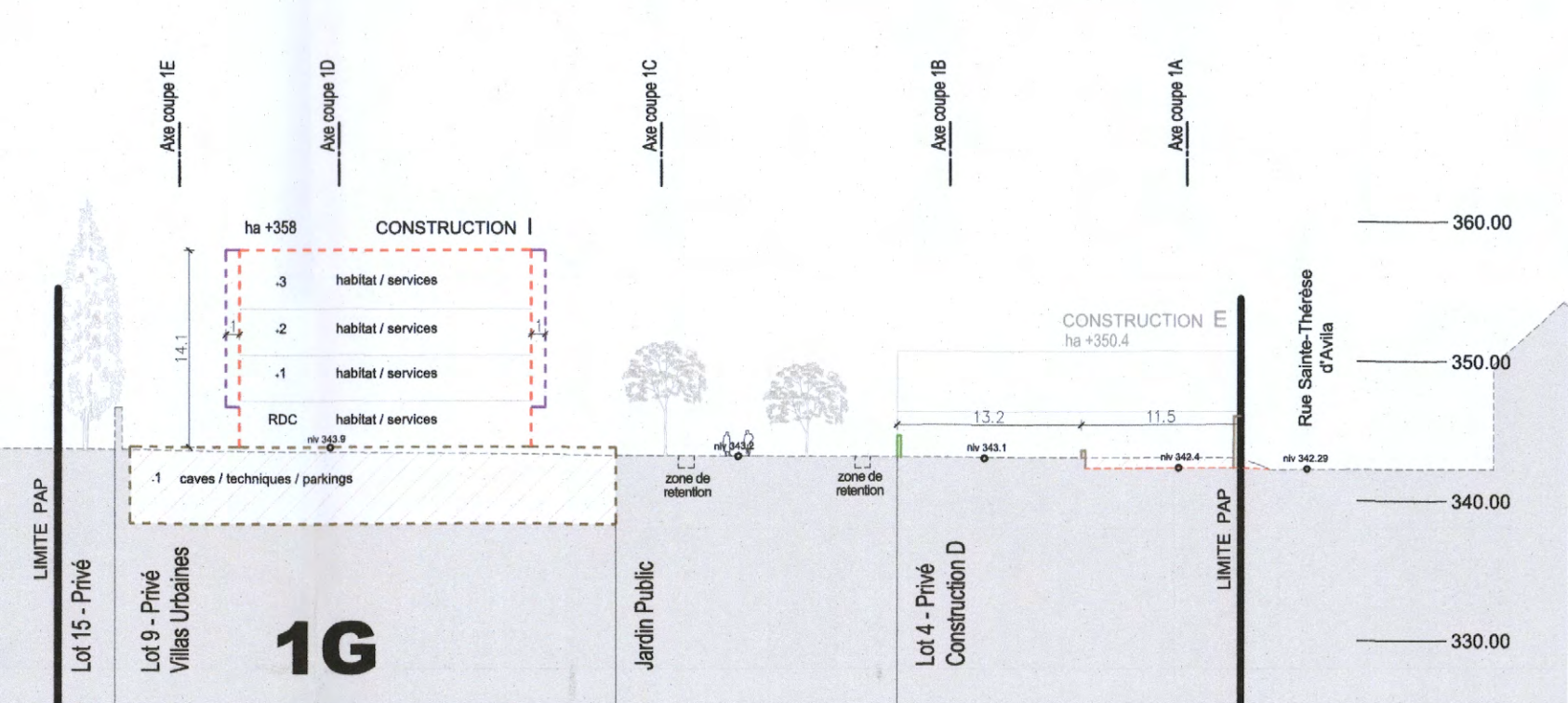
VUE 3D_02



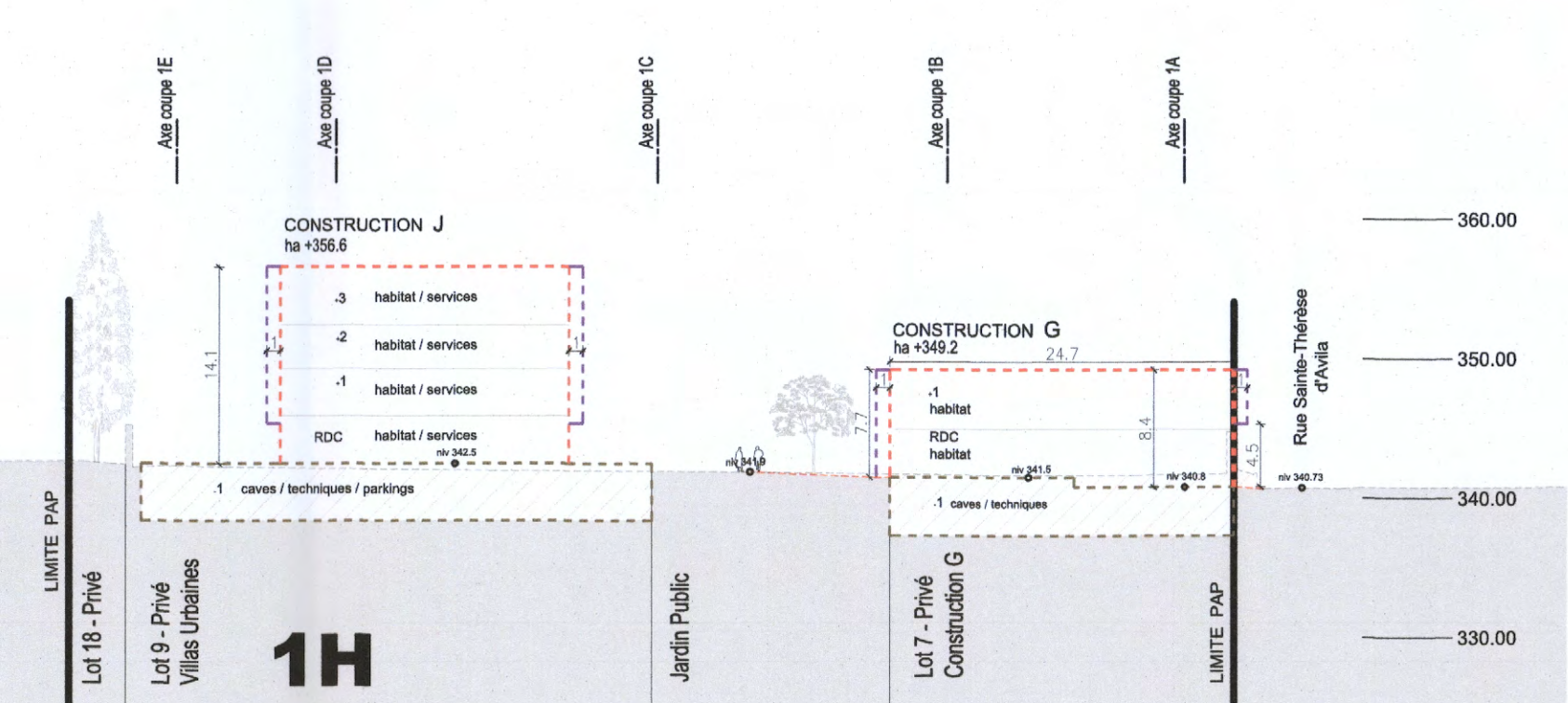
COUPE 1F 1/500



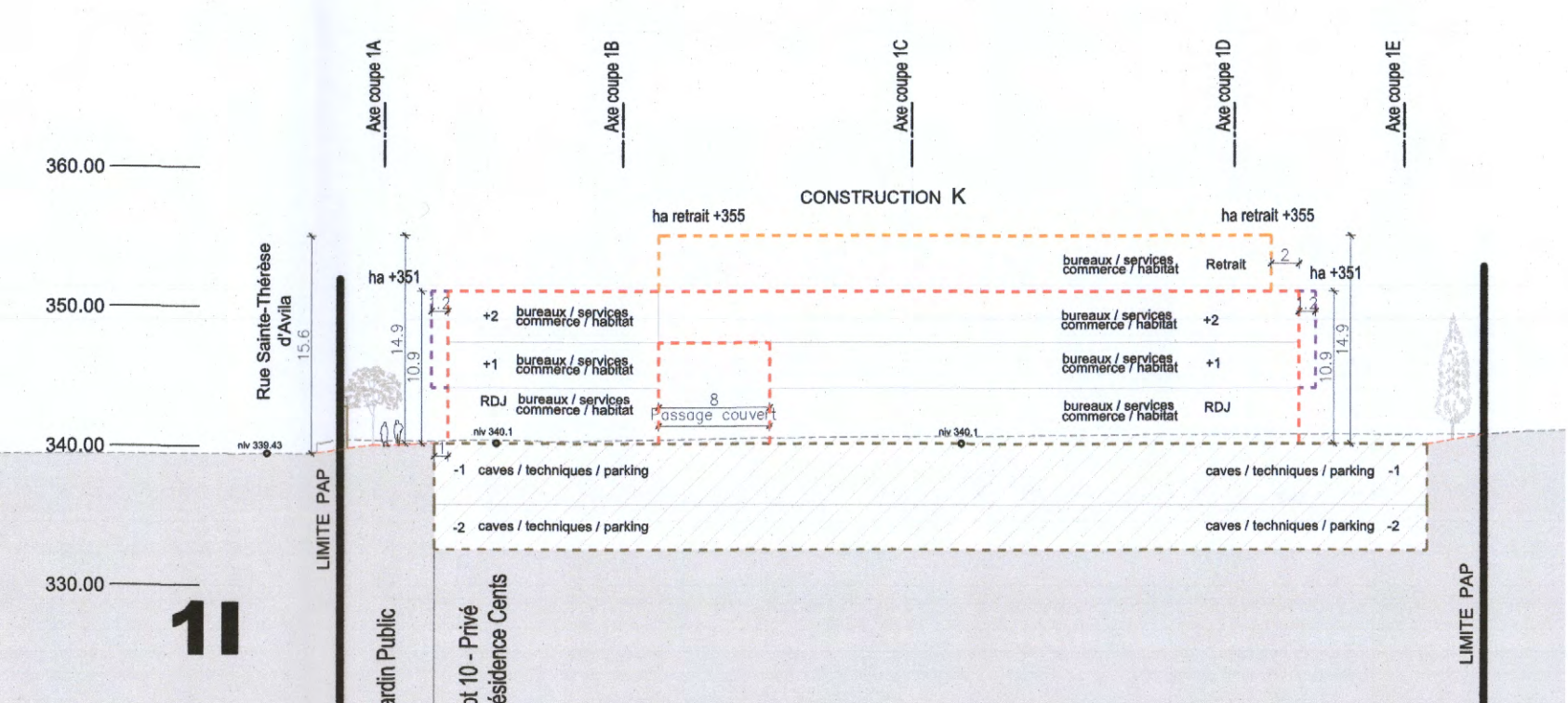
COUPE 1G 1/500



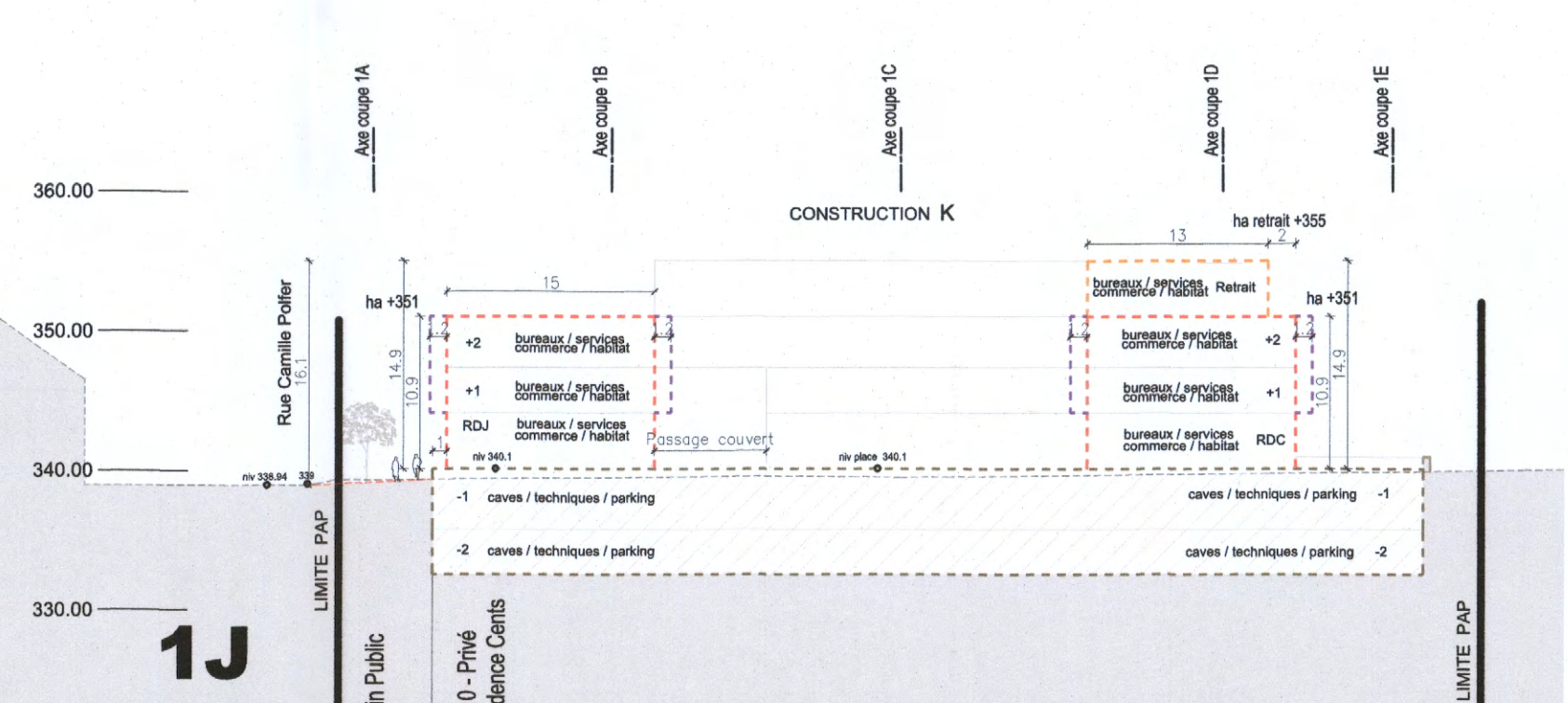
COUPE 1H 1/500



COUPE 1I 1/500



COUPE 1J 1/500



LEGENDE

Délimitation du PAP et des zones du PAG

--- délimitation du PAP
--- délimitation des zones différentes au PAG

Courbes de niveau

--- terrain existant
--- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I,II,III... nombre de niveaux pleins
+1,2... R nombre d'étages en retrait
+1,2... C nombre de niveaux sous combles
+1,2... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur maximale à la corniche
ha-x hauteur maximale à l'arête
hf-x hauteur maximale à la falte

Type et disposition et nombre des constructions

OC constructions en ordre contigu
OIC constructions en ordre non contigu
X-RI maison isolée
X-RIJ maison jumelée
X-RIB maison en bande

Type et nombres de logements

X-I logements de type individuel
X-J logements de type collectif
X-K logements de type collectif

Forme des toitures

tp toiture plate
tx/y/z toiture à versant, degré d'inclinaison
--> orientation de la falte

Gabarit des immeubles (plan/coups)

--- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
--- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
--- alignement obligatoire pour dépendance
--- limite de surfaces constructibles pour dépendances
--- limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines
--- limite de surfaces constructibles pour avant corps

Délimitation des lots/lots

--- Lot projeté
--- Terrain cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x % Pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
max x % Pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
% Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

--- espace vert privé
--- espace vert public
--- aire de jeux
--- espace extérieur pouvant être scellé
--- voie de circulation motorisée
--- espace pouvant être dédié au stationnement
--- chemin piéton, piste cyclable, zone piétonne
--- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et mur

--- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
--- haie projeté / haie à conserver
--- mur projeté / mur à conserver

Servitudes

--- servitude de type urbanistique
--- servitude écologique
--- servitude de passage
--- élément bâti ou naturel à sauvegarder

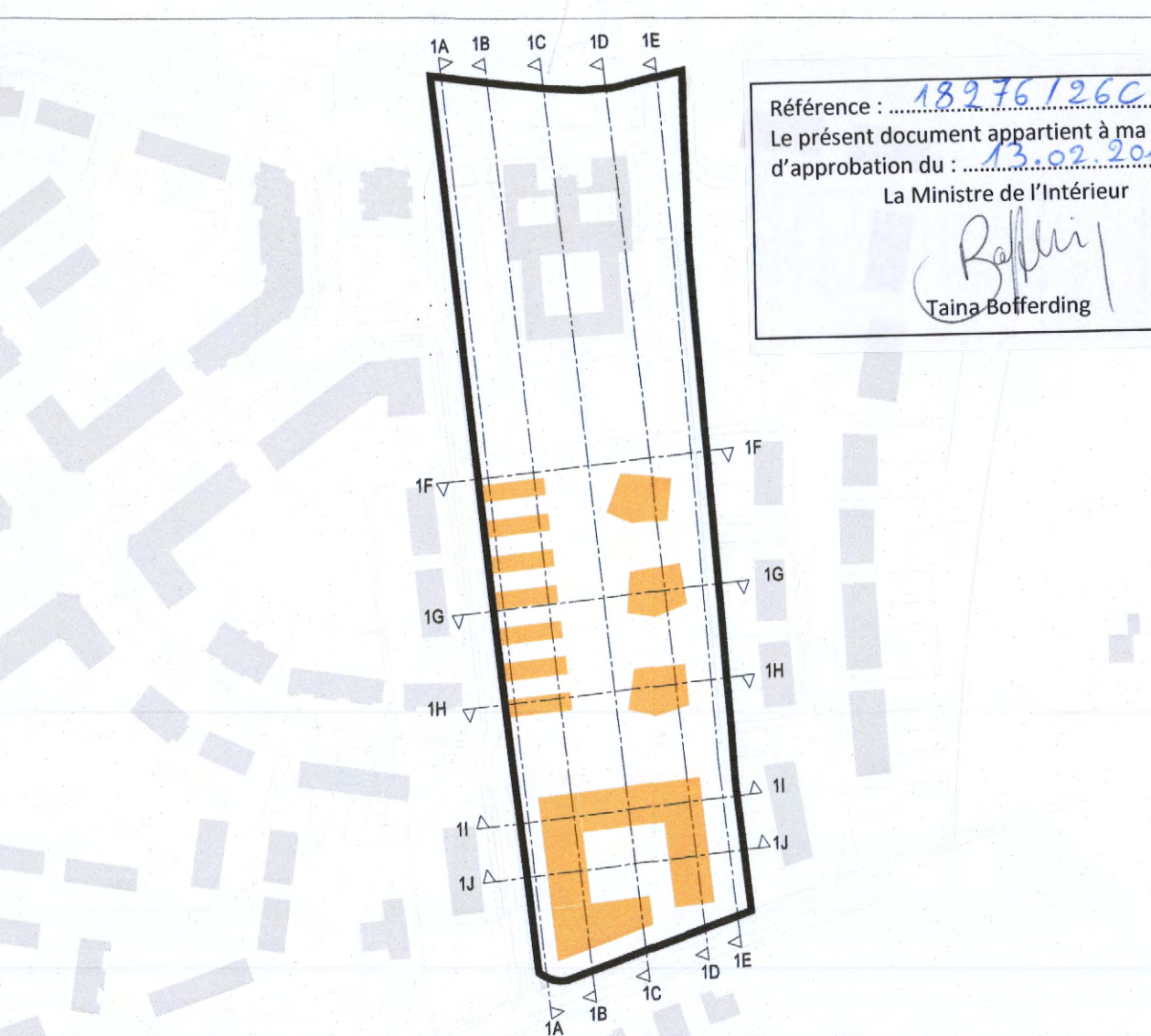
Infrastructures techniques

--- rétroaction à ciel ouvert pour eaux pluviales
--- canalisation pour eaux pluviales
--- canalisation pour eaux usées
--- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

--- possibilité d'accès parking souterrain / garage
--- aménagements à déduire
--- limite des surfaces constructibles pour l'étage en retrait
--- limite cadastrale existante
--- limite de surfaces constructibles pour structure légère
--- espace extérieur pouvant être scellé sur construction souterraine
--- débris
--- remblais
--- zone de rétention
--- canalisation pour eaux usées existantes
--- bassin enterré
--- Mur démonté puis reconstruit avec les pierres existantes
--- domaine privé à céder au domaine public communal
--- espace vert privé avec un maximum de 50% de surface extérieure scellée

MODIFICATION	REV.	DATE
Modification PAP suite à l'avis de la CE Ref:18276/24C	01	13.11.18



N.B.: CHAQUE NOUVELLE REVISION ANNUALE ET REMPLACE TOUS LES PLANS PRECEDENTS. TOUTES LES COTES SONT A VÉRIFIER PAR L'ENTREPRISE OU BUREAU D'ETUDE AVANT MISE EN OUVRE ET TOUTE DIFFERENCE DOIT ETRE SIGNALÉE SANS DÉLAI A L'ARCHITECTE

MAÎTRE DE L'OUVRAGE:
LAFAYETTE SA
2, Rue Christophe Plantin
L-2339 LUXEMBOURG



appartient à la délibération
du conseil communal
du 19 novembre 2018
référence n° 82A/2008/11

PROJET:
PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER NQ
« WUNNEN AM KLOUSCHTERGAART_RUE CENTS_LUXEMBOURG

TITRE:
PARTIE GRAPHIQUE_Coups/ Axonométries

jim deryx associées
JIM DERYX ASSOCIATES
48, RUE DE LUXEMBOURG - 1421 ECHENGALETTE
TEL: +352 202711 FAX: +352 33210 900
MAIL: info@jimderyx.com

PLAN N°:
1843-01_01-PAP-181113_PG02

AXE:
REV N°:
DATE:
13/11/2018

ÉCHELLE:
1/500